



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 16 septembre 2016, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- 1/Accroissement temporaire d'activité : recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent - surveillance cantine à compter du 1^{er} octobre 2016
- 2/Contrat collectif maintien de salaire à la M.N.T.
- 3/Convention financière pour travaux 23 rue des Champs Longs,
- 4/ Convention financière SIEGE Extension DP 9 Rue du Fourneau - SCOTTS France et Décision Modificative N°2 au Budget Communal,
- 5/Convention de prélèvement automatique pour le paiement à la Compagnie des cartes carburant,
- 6/Convention A.C.T.E.S. pour transfert des documents dématérialisés à la Préfecture de l'Eure
- 7/Prix du Fleurissement,
- 8/Prix pour le 3^{ème} Salon des Arts Plastiques,
- 9/Protocole d'accord pour le contrat de bail commercial pour les locaux commerciaux sis 5 avenue de l'Europe - Bureaux de la Poste,
- 10/Attribution du logement 4bis rue du Cimetière,
- 11/Projet de Bail pour l'implantation d'un site radioélectrique composé: d'équipement techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes, sis route de l'Aigle,
- 12/Questions diverses.

Fait à Bourth, le 09 septembre 2016

Le Maire